

# Conférence de presse

Jeudi 22 mars 2018 - 9 h 30  
CCI-NC, Nouméa (salle Guillemin)

## Aéroport de Nouméa-La Tontouta : des projets écoresponsables innovants

---

**Contact presse**

Sidonie Ganatchian, directrice communication CCI-NC  
Tél. : 24 31 48 / 77 45 78 - s.ganatchian@cci.nc

# SOMMAIRE

---

- I. Contexte et ambitions de la CCI
  - I.1 L'expérience de la CCI dans la gestion d'infrastructures
  - I.2 L'engagement écoresponsable de la CCI
  - I.3 La participation de la CCI au STENC
  - I.4 L'innovation au service de l'écoresponsabilité
  - I.5 La politique environnementale de l'aéroport
  - I.6 Pourquoi l'aéroport de Nouméa-La Tontouta ?
  - I.7 Les objectifs écoresponsables pour la plateforme
  
- II. Les 4 projets engagés
  - II.1 Tontouta mouv'
  - II.2 La certification « Airport Carbon Accreditation »
  - II.3 L'optimisation des déchets de la plateforme
  - II.4 Le projet de centrale photovoltaïque sur le parking
  
- III. Conclusion et remerciements

## I. Contexte et ambitions de la CCI

### I.1 L'expérience de la CCI dans la gestion d'infrastructures

Depuis 50 ans, la CCI-NC est l'exploitant de la plateforme aéroportuaire de Nouméa-La Tontouta. Elle est également gestionnaire de l'aéroport domestique de Nouméa-Magenta et de la gare maritime de Nouméa. Elle assiste aussi la gestion des aéroports de l'Île des Pins-Moué et de Lifou-Wanaham.

Cette expertise acquise dans la gestion d'infrastructures et de transports, reconnue dans la région Pacifique, a conduit la Chambre à créer en 2017, l'entité CCI Infrastructures & Ingénierie (CCI 2i) qui propose, en local comme à l'international, des solutions sur mesure (incluant des formations) d'ingénierie et de gestion d'infrastructures.

### I.2 L'engagement écoresponsable de la CCI

La Chambre de commerce et d'industrie accompagne les entreprises dans leurs actions écoresponsables. En 2007, elle a été la 1<sup>ère</sup> institution à s'être dotée d'un service « développement durable » en Nouvelle-Calédonie.

Elle gère et promeut notamment des dispositifs tels que : la Charte Chantier vert, le label commerces écoresponsables, des audits énergie, l'optimisation de la gestion des déchets et de la performance énergétique.

Elle appréhende les enjeux environnementaux comme des leviers d'innovation et de développement dont les entreprises peuvent se servir pour devenir plus compétitives et innovantes. Les entrepreneurs sont ainsi de plus en plus nombreux à s'inscrire et s'impliquer dans les initiatives de développement durable pour lesquelles la CCI propose de l'accompagnement.

Dans ces démarches, la CCI est étroitement soutenue par des partenaires forts : l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), les provinces et le gouvernement.

### I.3 La participation de la CCI dans le STENC

La CCI inscrit ses actions dans le cadre du Schéma pour la transition énergétique (STENC) du gouvernement calédonien. Ce cadre politique, adopté en 2016, définit la stratégie énergétique de la Nouvelle-Calédonie à l'horizon 2030. Il repose sur des objectifs chiffrés et s'articule autour de trois grands volets : un vaste programme d'économie d'énergie, le développement des énergies renouvelables afin d'améliorer l'autonomie énergétique du territoire, une réduction significative des émissions de gaz à effet de serre.

### I.4 L'innovation au service de l'écoresponsabilité

La CCI souhaite être un moteur de la transition énergétique de la Nouvelle-Calédonie, véritable solution aux problématiques environnementales et économiques en milieu insulaire.

Elle a ainsi décidé :

- d'accélérer sa propre transformation dans ce domaine, afin d'asseoir sa crédibilité et accroître son efficacité et ses performances économiques,
- de privilégier les investissements qui créent de la valeur sur le long terme,
- de continuer à être précurseur et force de propositions sur des projets et technologies innovantes à destination de ses ressortissants et dans l'intérêt du développement de la Nouvelle-Calédonie.

### I.5 La politique environnementale de l'aéroport

En tant que gestionnaire de l'aéroport international de la Nouvelle-Calédonie, la CCI a pour mission d'exploiter, entretenir, renouveler et développer l'ensemble des infrastructures publiques nécessaires à son fonctionnement. Pour la Chambre, ces missions doivent être menées de façon **durable**, aussi :

Depuis 2016, elle a engagé une politique écoresponsable ambitieuse afin de maîtriser et réduire les impacts de ses activités sur l'environnement.

Cela s'est notamment traduit **en 2017, par une baisse de consommation d'énergie de 3 % par rapport à 2016** sur la plateforme. Les actions ayant permis d'obtenir ces résultats prometteurs sont notamment :

- un audit énergétique dans tout l'aéroport ayant permis d'identifier des sources d'économies,

- l'optimisation de l'éclairage et des plannings de climatisation tout en préservant le confort des usagers,
- la sensibilisation des occupants vers une démarche écoresponsable dans l'utilisation de l'énergie, etc.

Aujourd'hui, la CCI souhaite amplifier ses démarches pour faire de l'aéroport une plateforme de développement économique toujours plus responsable.

## **I.6 Pourquoi l'aéroport de Nouméa-La Tontouta ?**

Près de 1000 personnes travaillent sur la plateforme de Nouméa-La Tontouta et se déplacent quotidiennement entre leur domicile et l'aéroport, avec pour mode de transport principal la voiture individuelle. 530 000 passagers, et au moins autant d'accompagnants, y transitent annuellement. Elle est ainsi un vivier d'activités et de profils humains.

L'aéroport est également la porte d'entrée de la Nouvelle-Calédonie, la première et la dernière idée que se font nos visiteurs de notre territoire.

La CCI ambitionne de faire de la plateforme une vitrine incontournable du développement durable via des projets innovants.

## **I.7 Les objectifs écoresponsables pour la plateforme**

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre (CO<sub>2</sub> notamment) et améliorer de façon continue nos performances environnementales ;
- Maîtriser et réduire nos consommations énergétiques, évaluer le développement et l'utilisation d'énergies renouvelables ;
- Participer à la mise en œuvre de la mobilité « propre » de demain,
- Améliorer la gestion des déchets en privilégiant la valorisation ;
- Sensibiliser le personnel de la plateforme et nos clients et communiquer sur nos performances énergétiques et environnementales en toute transparence.
- Tout en améliorant le service aux usagers de l'aéroport et la satisfaction client.

## II. Les projets engagés

La CCI porte 4 projets phares de développement écoresponsable sur la plateforme aéroportuaire de Nouméa-La Tontouta.

### II.1 Tontouta mouv'

---

Ce plan de déplacement inter-entreprises (PDIE), premier de ce type en Nouvelle-Calédonie, a été lancé en juillet dernier.

Son but : mieux connaître et optimiser l'ensemble des déplacements des salariés, visiteurs et passagers de la plateforme aéroportuaire afin de rationaliser, mutualiser et faciliter les déplacements.

La CCI a fédéré autour de ce projet plus de 800 personnes et 12 organisations.

Les 3 catégories d'objectifs de Tontouta mouv' :

- les objectifs sociétaux (réduction du stress, de la fatigue et des risques d'accidents liés aux déplacements, en particulier sur la route très accidentogène du col de la Pirogue ; accroissement du confort, de la sécurité et de la qualité de vie)
- les objectifs environnementaux (réduction de l'empreinte environnementale et diminution des gaz à effet de serre ; développement des solutions alternatives à la voiture individuelle ; intégration d'une démarche conviviale et écoresponsable)
- les objectifs économiques (diminution des budgets de transport, augmentation de l'accessibilité et de l'attractivité de l'aéroport)

#### **Les partenaires financiers de Tontouta mouv'**

Tontouta Mouv' est une collaboration entre l'Ademe, le gouvernement calédonien et les entreprises engagées.

Ils participent tous au financement du projet selon la répartition suivante : l'Ademe et le gouvernement contribuent à hauteur de 70 % et les 30 % restants sont pris en charge à 50 % par la CCI et à 50 % par les entreprises participantes au prorata du nombre de leurs employés concernés.

## Les partenaires impliqués

- Aircalin - 150 personnes
- BA 186 des forces armées de Nouvelle-Calédonie - 150 personnes
- Brigade de gendarmerie des transports aériens - 10 personnes
- Direction de l'aviation civile - 70 personnes
- Direction des affaires vétérinaires alimentaires et rurales - 15 personnes
- Espace Surveillance - 90 personnes
- Pacific Airport Engie - 175 personnes
- Police aux frontières - 40 personnes
- Restauration Calédonienne - 20 personnes
- Service des douanes - 30 personnes
- Total Pacific - 7 personnes

## Les 5 étapes du projet, de juillet 2017 à décembre 2018

### Actions accomplies

Étape 1 - état des lieux – *juillet/septembre 2017*

Réalisation d'une enquête auprès des 800 salariés de la plateforme afin de dresser un état des lieux. 50 % de répondants.

Étape 2 - diagnostic – *décembre 2017*

Réalisation d'un diagnostic et élaboration d'une stratégie mobilité (définition des enjeux et objectifs du PDIE).

### Prochaines étapes

Étape 3 - élaboration du plan d'action – *mai/juillet 2018*

Ateliers d'échanges en avril et mai avec les salariés de la plateforme et avec des partenaires extérieurs.

Étape 4 – mise en œuvre du plan d'actions – *août 2018*

Étape 5 - bilan et suivi

Dans le cadre du projet, la CCI étudie la mise en place de vélos à assistance électrique partagés et réalise un diagnostic de sa flotte de véhicules, en vue du déploiement de véhicules électriques.

Les rencontres et concertations régulières avec les partenaires tels que les communes, les provinces et le gouvernement sont primordiales car la participation de chacun est centrale, pour la pleine réussite du projet.

### **La Journée évènement du 27 mars prochain**

Dans le cadre du projet Tontouta mouv', la CCI et ses nombreux partenaires organisent une action dédiée à l'écomobilité, sur le parvis de l'aérogare, le mardi 27 mars, de 8 h à 16 h.

Au programme : un stand d'information sur Tontouta Mouv', des ateliers covoiturage, des essais de vélos et voitures électriques, un grand jeu, etc.

## **II.2 La Certification « Airport Carbon Accreditation »**

La CCI s'est engagée en 2017 dans le dispositif Airport Carbon Accreditation (ACA) et **a obtenu, en février dernier, le 1<sup>er</sup> niveau de certification.**

L'ACA est le seul programme mondial de certification pour la gestion des émissions de carbone dédié aux aéroports.

Cette initiative est l'occasion, pour les infrastructures aéroportuaires, de définir de manière uniforme et indépendante leurs émissions de CO2 et de les réduire. Le certificat valorise les efforts consentis dans ce sens.

L'obtention du 1<sup>er</sup> niveau a été conditionnée par l'évaluation des émissions carbone pour les activités de l'exploitant.

### **Les objectifs de la CCI**

- Diminuer les émissions de carbone
- Etre exemplaire auprès des passagers et usagers de la plateforme
- Fédérer l'ensemble des usagers vers un objectif commun
- Rayonner dans la région Pacifique en exportant ce savoir-faire auprès de nos aéroports partenaires.

## Les 4 niveaux de certification ACA

- Niveau 1/ Estimation des émissions carbone
- Niveau 2/ Mise en œuvre de mesures visant à les réduire
- Niveau 3/ Sensibilisation des partenaires
- Niveau 3+/ Atteinte de la neutralité carbone

## Quelques aéroports certifiés ACA dans le monde

Roissy Charles de Gaulle, aéroport de Paris-Orly, Québec City Jean Lesage International Airport, Abu Dhabi International Airport, Melbourne Airport, Hobart International Airport, Perth Airport...

### II.3 L'optimisation des déchets de la plateforme

---

La CCI a initié un grand plan de modernisation de la gestion des déchets produits sur la plateforme de l'aéroport de Nouméa-La Tontouta. En moyenne, 500 tonnes de déchets non dangereux sont produits chaque année.

- Depuis de nombreuses années, la CCI stérilise les déchets de bord via le procédé de stérilisation d'hydroclave. Actuellement, en collaboration avec le SIVAP et les acteurs concernés, elle travaille à toujours plus d'optimisation de la gestion de ces déchets particuliers.
- Elle s'apprête à ouvrir un « Point vert », sorte de petite déchetterie réservée aux entreprises de la plateforme.
- Elle mettra très prochainement en place des systèmes de tri et de valorisation des déchets pour ces entreprises.
- Enfin, elle s'apprête à étendre ces dispositifs de tri et de valorisation aux déchets des passagers et visiteurs de l'aérogare.

### II.4 Le projet de centrale photovoltaïque

---

Toujours dans le cadre du Schéma pour la transition énergétique de Nouvelle-Calédonie (STENC) adopté en 2016 par la Nouvelle-Calédonie qui porte l'objectif d'une distribution publique de l'électricité à 100 % issue d'énergie renouvelable en 2030, la CCI et la société Quadran ont initié le projet innovant de déployer des ombrières photovoltaïques sur le parking public de l'aéroport de Nouméa-La Tontouta.

Ce projet, déposé dans le cadre de l'appel à concurrence lancé par le gouvernement pour des projets photovoltaïques dans le cadre de la Programmation pluriannuelle des investissements (PPI), n'a malheureusement pas été retenu malgré ses atouts :

- Un projet innovant puisqu'il s'agirait du 1<sup>er</sup> parking avec ombrières photovoltaïques en Nouvelle-Calédonie, qui permettrait de donner une image moderne et verte à la porte d'entrée du territoire,
- un projet situé dans une zone à forte activité économique, très consommatrice d'énergie,
- un projet qui permettrait d'améliorer le service aux passagers et à leurs accompagnants en offrant de l'ombre aux usagers du parking public (sur une surface de 8400 m<sup>2</sup>),
- un projet qui s'intégrerait au développement de la mobilité électrique à Tontouta notamment dans le cadre du PDIE Tontouta mouv'.

Cependant, convaincue de la pertinence de ce projet, la CCI va étudier d'autres moyens de le déployer.

### **Les chiffres clés du projet**

- Puissance qui serait installée de 3.5 MWc
- Production envisagée de plus de 5000 MWh par an, équivalent à la consommation de 1500 foyers calédoniens
- Production permettant d'éviter le rejet de 125 000 tonnes de CO<sup>2</sup>/an
- Tarif de rachat proposé : 15.4 F/kWh

### **III. Conclusion et remerciements**

Ces initiatives sont actuellement en déploiement et devraient aboutir en 2018. Autant de projets ambitieux que la CCI ne pourrait réaliser sans l'engagement primordial de ses partenaires.

La CCI souhaite particulièrement remercier les partenaires institutionnels qui lui permettent de mener ces actions bénéfiques au territoire : l'Ademe, le gouvernement et les provinces, ainsi que les entreprises actives sur la plateforme qui ont accepté de s'impliquer dans toutes ces évolutions techniques et sociétales.